

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

Sébastien CROZIER, Membre du Conseil d'Administration

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : ORANGE

LEI : 969500MCOONR8990S771

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 28 novembre 2023

LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Paris

NATURE DE LA TRANSACTION : Acquisition

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : FCPE ORANGE ACTIONS

CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : QS0009068550

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 10.3700 Euro

VOLUME : 3224,7358

INFORMATIONS AGREGES

PRIX : 10.3700 Euro

VOLUME : 3224,7358

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 05 janvier 2024

COMMENTAIRES :

Retard de la publication en raison de l'absence de notification et des délais de comptabilisation et d'affichage dans l'outil de gestion

d'Amundi suite à un passage d'ordre.

A quoi cela sert il à l'AMF de mettre des délais de déclaration de 3 jours s'il s'écoule 10 jours entre l'ordre donné et l'affichage du passage de l'ordre par les teneurs de compte ?

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."